

qui vient d'avoir à Winnipeg la plus nombreuse assemblée qu'aille a encore vue, preuve de sa vitalité et de ses progrès.

Les confrères n'ont pas ménagé leur approbation au Dr Campbell et leurs applaudissements prolongés ont dû l'en convaincre.

Le Dr Brochu remercie les Drs. Craik et Campbell de leurs bienveillantes paroles, à l'adresse de l'Université Laval et il les prie de croire que cette dernière institution suit avec un intérêt et une sympathie au moins égales, les progrès et la position enviable des Universités McGill et Bishop.

Le Dr Choquette dit ensuite, au nom de ses confrères des districts ruraux, toute la joie qu'ils éprouvent de pouvoir prendre part en 1902 aux fêtes de l'Université-Laval, l'*Alma Mater* de presque tous les médecins canadiens-français de cette province et de la Grande République Américaine. Il est sûr d'être leur écho en félicitant le Dr Brochu de la grande et belle idée de réunir en association tous les médecins de l'Amérique du Nord, qui partagent la même origine.

Leur adhésion est absolument acquise aux promoteurs du projet.

Le Dr Choquette put trouver des accents vraiment pathétiques pour redire aux siens tout l'intérêt, tout l'amour qu'il porte à l'Université-Laval.

Le Dr Demers, de l'Université Laval de Montréal trouve quelques mots très heureux à l'adresse de ses confrères de Laval de Quebec.

Enfin le Dr Brochu remercie bien cordialement les membres du Bureau de Médecine d'avoir répondu d'une manière aussi empressée à l'invitation de leurs confrères de la Société Médicale de Quebec. Et il exprime l'espérance qu'ils leur accorderont non seulement leur appui moral, mais encore qu'ils aideront puissamment au succès du prochain congrès par des travaux nombreux.

Dans quelques jours, dit-il, un prospectus de cette association sera adressé à tous les membres de la profession Française en ce pays, pour leur bien faire connaître la nature et l'étendue du projet, avoir leur adhésion et connaître leur suggestions. Un peu plus tard, ces mêmes médecins seront invités à se rendre à une assemblée générale de la profession qui sera tenue à Quebec ou Montréal, ou à y envoyer un ou plusieurs représentants, pour fonder d'une manière définitive la dite association, nommer ses officiers et pouvoir adopter les règlements déjà préparés par le comité d'organisation.

Comme on s'est plu à le dire très souvent depuis plusieurs mois ce projet sera d'autant plus facile à réaliser, q:<sup>e</sup> le nombre des sociétés